



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Nicolas et Vinciane ENGELSKIRCHEN-DEJENEFFE domiciliés Rue des Fosses 27 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Rue des Fosses à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°609E, 618G.

Le projet est de type : la démolition de bâtiments vétustes existants – la construction d'une étable, et présente les caractéristiques suivantes :

Démolition de trois hangars vétustes, respectivement de 96 m<sup>2</sup>, 86,40 m<sup>2</sup> et 37,70 m<sup>2</sup>. Construction, en lieu et place, d'une étable de 523 m<sup>2</sup> d'emprise au sol. Matériau de parement pour les élévations : bardage bois vertical. Hauteur au faite : 7,68 m.

**Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'article R.IV.40-2. §1er,2° : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **25/04/2024** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/04/2024 au 06/05/2024 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202400010/5167/2024**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 05/04/2024

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET